



Lettre d'information N°4 / 2020 – Janvier

La première réunion plénière de la Commission agricole et agroalimentaire internationale qui a eu lieu le vendredi 10 janvier a permis de procéder à l'élection d'un président et d'un vice-président. Ont été respectivement désignés : Jean-François Loiseau, fédérateur à l'export pour l'agro-alimentaire, agriculteur, Président d'Intercéréales et de la coopérative Axéreal, ainsi que Guillaume Roué, éleveur, Président d'Inaporc et de l'office international de la viande. Leur nomination demande maintenant à être confirmée via un arrêté du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. Nous tenions encore une fois à remercier l'ensemble des participants.

Vous trouverez un bref compte rendu [en cliquant sur ce lien](#).

Par ailleurs, sachez que l'ensemble des présentations, ainsi que le compte-rendu intégral peuvent être téléchargés [à ce lien](#).

Les travaux de la Commission vont se poursuivre dans différents Groupes de travail et Comité dont la plupart des dates se trouvent dans le Point Agenda ci-après. Nous remercions celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait, de nous confirmer leurs représentants à ces Groupes de travail et Comité ainsi que leurs participations à l'adresse institutionnelle suivante :

commission.internationale@franceagrimer.fr

Point Agenda :

- Retrouvez l'Agenda International mis à jour pour le mois de janvier en [cliquant sur ce lien](#)
- Pour retrouver les dates des **prochaines formations SPS aux primo-exportateurs**, consultez plus bas la rubrique « Autres actualités dans le domaine de l'international ».
- Judi 6 février (9h30-12h30) : groupe de travail « Compétitivité – filière porc » à FranceAgriMer (salle Ginkgo Biloba)
- Vendredi 7 février (9h30-11h) : réunion bilan de la dernière édition du salon SARA d'Abidjan dans les locaux de Business France (connexion visioconférence ou téléphonique possible via Teams).
- Mercredi 12 février (9h30-12h) : groupe de travail « Compétitivité – filière lait de vache » à FranceAgriMer (salle Erable)
- Lundi 17 février (14h-18h) : groupe de travail « Pays prioritaires » à FranceAgriMer (salle Ebène).
- Mardi 18 février (14h-18h) : groupe de travail « Compétitivité – fruits et légumes » à FranceAgriMer (salle Erable)
- Judi 20 février (9h-15H) : 5ème Journée Export du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation et de ses partenaires, dans les locaux de Business France.
- Mercredi 26 février (10h-12h) : présentation par l'AFEAA et discussion autour de l'étude sur les Nouvelles Routes de la Soie, sur le stand de FranceAgriMer au Salon International de l'Agriculture.
- Vendredi 28 février : date limite pour la deuxième vague de dépôt des dossiers de l'appel à projets Structuration des Filières. Pour consulter la FAQ que nous avons élaborée pour vous renseigner sur le volet « export collaboratif » de cet AAP, [cliquez ici](#).
- Mardi 31 mars (14h-18h) : groupe de travail « Pays prioritaires » à FranceAgriMer (salle Erable).
- Mercredi 8 avril (14h-18h) : première réunion du comité « Développement de la coopération institutionnelle » à FranceAgrimer (salle Ebène).
- Mardi 28 avril : en région Pays de La Loire, journée de présentation et de discussion autour des quatre études « pays prioritaires » (Allemagne, Japon, Mexique et Côte d'Ivoire)

- Jeudi 14 mai (9h30-13h30) : groupe de travail « Pays prioritaires » à FranceAgriMer (salle Erable).

Groupe de travail « Pays » :

Les points d'étape ci-après sont extraits du projet plan d'actions « pays prioritaires », qui a été remis le 10 janvier aux participants lors de la réunion plénière de la Commission Internationale. Ce document établit un premier bilan du groupe « Pays » et propose des axes de travail pour 2020-2021. Pour consulter le document complet, [cliquez ici](#).

Les trois prochaines échéances de ce groupe de travail porteront respectivement sur les objectifs suivants :

- 17 février : définition d'un programme d'actions 2020-2021, sur la base du bilan 2019 et des propositions d'axes de travail.
- 31 mars : validation des cahiers des charges des actions retenues et première consultation sur la Programmation France Export 2021 de Business France.
- 14 mai : réunion essentiellement dédiée à la Programmation France Export 2021 et au suivi des actions sur les quatre pays pilotes.

ALLEMAGNE



Une vraie dynamique a été lancée sur l'Allemagne, dont témoignent plusieurs initiatives notamment le choix de l'ANIA de le retenir comme pays prioritaire, dans son projet « exportation collaborative » qu'elle a soumis lors de l'appel à projets « Structuration des filières » de FranceAgriMer. Il s'agit désormais d'entretenir cette dynamique en s'appuyant sur les initiatives existantes dans les régions/interprofessions/fédérations, et de monter des programmes de travail en cohérence avec les résultats de l'étude menée.

Les **axes de travail** pour 2020/2021 sont les suivants :

- Développer un lien Internet où trouver l'ensemble des informations sur les activités liées au marché allemand (temporairement [ici](#)).
- S'appuyer sur le programme 2020 Business France - Sopexa ([ici](#)), pour l'organisation de prochains événements.
- Consolider la *task-force* DGPE/FAM/BF/SOPEXA mise en œuvre fin 2019 et pilotée par le CAA
- Préparer les entreprises au marché allemand via le développement d'un module « Exporter en Allemagne ».
- Organiser des « rencontres acheteurs » avec des entreprises, en partenariat avec les régions / interprofessions / fédérations.
- Concevoir en commun un programme pour 2021 : réunion d'un groupe « Pays » (17/02) ciblé sur la conception du programme de Business France et SOPEXA 2021 : choix des salons/foires ; choix des régions ; choix des axes de communication ; articulation des semaines françaises avec les foires et les RDV BtoB.

Contact : Véronique LOOTEN veronique.looten@franceagrimer.fr

JAPON



L'intérêt de nombreuses filières pour ce marché complexe mais mature s'est confirmé, et la diversité d'actions de promotion qui y sont conduites devrait permettre de bien enclencher les futurs axes de travail. Le partage de l'information devra néanmoins être renforcé pour optimiser les synergies.

Les **axes de travail** pour 2020/2021 sont les suivants :

- Déployer un module de formation « Exporter au Japon ».
- Mettre en œuvre une *task-force* DGPE/FAM/BF/SOPEXA pilotée par le CAA.
- Généraliser les actions de communication sur l'étude réalisée, notamment les restitutions auprès des entreprises.
- S'appuyer sur un calendrier partagé Business France – Sopexa 2020 pour définir des actions de communication.
- Organiser des « rencontres acheteurs » avec des entreprises en marge du SIAL 2020, en partenariat avec les régions/interprofessions/fédérations.

Contact : Régis RAFFIN regis.raffin@franceagrimer.fr

MEXIQUE



Les premiers résultats obtenus sont à confirmer en 2020, car l'avancée plus lente que prévue des négociations SPS n'a pas permis d'organiser le séminaire Etat/professionnels de promotion de l'offre française, ni la mission pour renforcer la coopération France/Mexique. Cependant, l'intérêt croissant des filières pour ce marché devrait permettre de transformer l'essai en 2020. Une preuve de ce contexte favorable est l'orchestration d'une présence de l'Union Européenne sur le salon ANTAD (du 31 mars au 2 avril 2020) dans son programme de promotion. Malgré les tensions commerciales avec les Etats-Unis, la mise en œuvre de l'accord de libre-échange UE-Mexique devrait également se poursuivre, ouvrant un champ d'opportunités de plus en plus concrètes.

Les **axes de travail** pour 2020-2021 sont les suivants :

- Livrer les résultats du travail d'analyse relatif au futur accord de libre-échange Mexique-UE et aux opportunités pour les filières et entreprises françaises, notamment lors de la Journée Export du 20 février.
- Livrer l'étude sur la stratégie des grands groupes mexicains et en prévoir les premières restitutions, notamment auprès des filières professionnelles concernées (ex : pommes).
- Améliorer la circulation de l'information par la mise en place d'une *task-force* DGPE/FAM/BF/SOPEXA pilotée par le CAA.
- Evaluer la veille réglementaire et commerciale sur le marché mexicain (300 abonnés à ce jour), et décider ou non de sa poursuite.
- Définir un programme pour 2021 permettant d'inclure : l'organisation d'un séminaire technique, la participation au salon ANTAD, la création d'un guide de présentation des produits et marques françaises, et la mise en place d'un programme de promotion dans le cadre de la CSP de Sopexa.

Contact : Véronique LOOTEN veronique.looten@franceagrimer.fr

COTE D'IVOIRE



Grâce à l'importance mobilisation professionnelle et régionale observée, les événements autour du SARA ont permis d'enclencher un réel intérêt pour ce marché. Le sujet de la couverture du risque est crucial et reste à approfondir, tout comme l'articulation à établir entre bailleurs de fonds et intérêts français.

Les **axes de travail** pour 2020/2021 sont les suivants :

- Généraliser les restitutions de l'étude avec les interprofessions et/ou régions.
- Déployer un module de formation « Exporter en Côte d'Ivoire », qui devra prendre en compte, plus que pour d'autres pays, les problématiques de coûts (en particulier d'assurance risque) afin de rendre ce marché attractif pour les entreprises.
- Optimiser l'articulation entre intérêts français et coopération dans le cadre de la feuille de route « coopération » du Ministère en 2020.
- Poursuivre les efforts pour organiser une opération de promotion des produits français avec la CSP de Sopexa (« semaines françaises »).
- Concevoir un programme 2021 dans le cadre du groupe « Pays », prévoyant une participation au SARA 2021.

Contact : Régis RAFFIN regis.raffin@franceagrimer.fr

Groupe de travail « Sanitaire et phytosanitaire (SPS) »

Réalisation d'une vidéo et de plaquettes « Qui Fait Quoi à l'export » destinées aux entreprises

Dans le prolongement du groupe de travail « SPS », trois plaquettes synthétiques ont été élaborées par FranceAgrimer et la DGAL. Elles sont destinées aux professionnels, dans un souci de clarifier le rôle de l'Etat et de ses opérateurs dans l'accompagnement des entreprises à l'export.

- Plaquette n°1 : Le réseau d'accompagnement des entreprises à l'export.
Elle explique le rôle de chaque acteur au sein de ce réseau (la Team France Export, les interprofessions/fédérations, les DDCSPP / SRAL, le BEPT de la DGAL, la MAEI de FranceAgrimer, les CCI et les SER).
⇒ **Une vidéo a été réalisée pour résumer cette plaquette, [cliquez ici pour la visionner](#)**
- Plaquette n°2 : La priorisation des ouvertures de marchés à l'export.
Elle explique pourquoi et comment se renseigner sur l'ouverture d'un marché à des produits donnés, sur quoi porte la priorisation, qui en fait la demande et comment, combien de couples pays/produit existent, etc.
- Plaquette n°3 : Les conditions d'accès aux marchés.
Elle explicite les notions de reconnaissance UE, pré listing, agrément spécifique, audit, etc.

Pour télécharger ces plaquettes, [cliquez sur ce lien](#)

Contact : Marie-Hélène ANGOT marie-helene.angot@franceagrimer.fr ; Léonor HUGOT leonor.hugot@franceagrimer.fr

Prochaines formations destinées aux primo-exportateurs sur les exigences SPS de l'export

En 2020, plusieurs formations vont être déployées par FranceAgriMer et la DGAL avec leur partenaires en région (DRAAF, DDPP, SRAL) afin d'apporter aux primo-exportateurs et aux agents des connaissances sur :

- les acteurs de ce processus,
- les différents types de système sanitaire ou phytosanitaire existants,
- les outils permettant de trouver l'information disponible, de s'appropriier les exigences des pays tiers et d'y répondre au mieux.

Les prochaines formations prévues auront donc lieu à **Carcassonne (11 mars), Châlons-en-Champagne (19 mars), Nantes (31 mars), Strasbourg (2 avril), Saint-Brieuc (28 avril), et Lorient (29 avril).**

Voici les contacts auprès de qui les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire, selon la région :

- Bretagne : annie.mugnier@bretagne-ouest.cci.bzh

- Grand Est : filières-iaa.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr ;
olivier.depaix@agriculture.gouv.fr
- Occitanie : laurent.baccella@agriculture.gouv.fr
- Pays de la Loire : charlotte.berchon@agriculture.gouv.fr

Contact : Léonor HUGOT leonor.hugot@franceagrimer.fr

Comité « appui à la coopération institutionnelle »

Appel à participations pour la première réunion du comité « appui à la coopération institutionnelle » le mercredi 8 avril

FranceAgriMer s'est vu confier au 1^{er} janvier 2020 la reprise des activités du GIP ADECIA qui portait la coopération institutionnelle du Ministère. Pour rappel, il avait pour principal objectif de mobiliser et de valoriser l'expertise institutionnelle française sur les projets d'assistance technique internationale dans cinq principaux domaines de compétence : la politique publique agricole, le développement rural, les aspects de recherche/formation/conseil agricole, la santé des plantes, et les signes officiels de qualité.

Le Comité, lié à la Commission agricole et agro-alimentaire internationale (CTI), se réunira pour la première fois le 8 avril. Il a vocation à décliner la stratégie internationale du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation s'agissant de la coopération institutionnelle. Cette première réunion est essentielle pour définir une feuille de route pluri-annuelle des programmes de coopération institutionnelle à privilégier. Elle servira à orienter la recherche de projets vers le double-objectif de valoriser l'expertise institutionnelle et de servir les intérêts économiques des filières.

Les membres de la CTI intéressés à participer aux travaux du Comité (notamment : Ministères, AFD, CIRAD, INRA, INAO, EXPERTISE France, Professionnels, Régions, etc.) sont invités à se signaler à l'adresse email institutionnelle suivante : commission.internationale@franceagrimer.fr

Pour consulter la présentation de Sophie VILLERS, Présidente du Comité, lors de la réunion plénière de la CTI, [cliquez ici](#)

Contact : Marie-Pierre GLADE marie-pierre.glade@franceagrimer.fr

Groupe de travail « Compétitivité »

Vers l'élaboration d'un diagnostic partagé sur les causes de la dégradation du solde des échanges agricoles et agroalimentaires de la France

FranceAgriMer s'est vu confier, par le Ministre chargé de l'agriculture, la mission d'établir un diagnostic partagé sur les déterminants de la dégradation de l'excédent agricole et agroalimentaire français. Un groupe de travail « compétitivité » a donc été intégré à la Commission Internationale et réunit des experts (ministères, établissements publics, instituts, etc.) afin d'étudier les facteurs explicatifs de l'évolution des parts de marchés à l'export mais aussi à l'import (analyse des données, recensement et synthèse des travaux existants). Il est prévu que ce diagnostic se décline filière par filière. Trois groupes « filières » (produits laitiers de vache, viande de porc, fruits et légumes) ont été mis en place afin de valider cette méthodologie et de dégager des premiers résultats. Une information sur cette démarche sera réalisée lors du SIA, puis le travail sera étendu aux autres filières. L'élaboration des pistes d'actions publiques et privées sera débattue dans d'autres instances (Conseils Spécialisés de FranceAgriMer et Commission Internationale) auxquelles ce groupe de travail rapportera.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la présentation de Mylène TESTUT-NEVES (Directrice Marchés, études et prospective) lors de la réunion plénière, [en cliquant à ce lien](#).

Contact : Maryse SABOULARD (pour la viande de porc) maryse.saboulard@franceagrimer.fr ; Ygor GIBELIND (pour les produits laitiers) ygorgibelind@franceagrimer.fr ; Marie-Agnès OBERTI (pour les fruits et légumes) marie-agnes.oberti@franceagrimer.fr

Autres informations dans le domaine de l'international

Journée d'information sur les appels à propositions UE 2020 – Promotion des produits agricoles

En novembre dernier, la Commission Européenne avait adopté le programme de travail 2020 pour la promotion des produits agricoles. Ce dernier annonçait les priorités ainsi que le budget disponible pour le financement d'appels à propositions concernant des campagnes d'information et des mesures de promotion des produits agricoles, pouvant être organisées à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Union européenne (UE). Le financement de l'UE représente entre 70 et 85 % du coût total de ces campagnes. Les appels à propositions ont été publiés au Journal Officiel de l'Union Européenne du 14 janvier dernier, pour financer des programmes **simples** et **multiples**, en faveur d'actions réalisées sur le marché intérieur et dans les pays-tiers, conformément au règlement (UE) n° 1144/2014. **La date limite pour candidater est fixée au 15 avril 2020.**

Une journée d'information s'est tenue à Bruxelles le jeudi 30 janvier. L'évènement a été filmé et pourra être visionné dans quelques jours sur le [site de l'Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation \(Chafea\)](#). Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter ce site et/ou à s'abonner à la lettre d'information de la Chafea. Une FAQ est également disponible [en cliquant sur ce lien](#).

Pour consulter ces appels à propositions, [cliquez ici](#)

Contact : chafea-agri-calls@ec.europa.eu ; Xavier PACHOLEK xavier.pacholek@agriculture.gouv.fr ; promo.reg1144@franceagrimer.fr

		<p>Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : mission des Affaires européennes et internationales</p> <p>Mention légale : Les informations relatives aux traitements de données personnelles mis en œuvre par FranceAgriMer et les modalités d'exercice des droits « informatique et libertés » sont consultables sur la page : https://www.franceagrimer.fr/RGPD</p> <p>12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex Tél. : +33 1 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr</p> <p> @FranceAgriMerFR  FranceAgriMer</p>
-------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre d'information, merci de l'indiquer en répondant au présent courriel.